Réf : 3_ région_5_1_x246

Titre : Le programme e-gouvernement ambitionne de rapprocher l'administration des besoins de l'usager (ministre)

Rabat - Le programme e-gouvernement a pour ambition de rapprocher l'administration des besoins de l'usager en termes d'efficacité, de qualité et de transparence, a souligné, jeudi, le ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies, M. Ahmed Réda Chami.

Lors d'un point de presse à l'issue du Conseil de gouvernement, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, M. Khalid Naciri a indiqué que M. Chami a dans un exposé sur "le programme e-gouvernement", souligné que l'objectif de ce programme est de réaliser à l'horizon 2013, 89 projets et services dont 15 projets phares au service des usagers telles la modernisation de l'état civil, la création d'entreprises en ligne et la gestion intégrée de la dépense publique.

Afin de garantir la réussite de ce programme, dont le coût s'élève à 2,2 milliards de DH, un système de gouvernance fondé sur trois structures a été mis en place, a expliqué M. Chami. Il s'agit du Comité Interministériel e-gouvernement (CIGOV), qui évalue l'avancement du programme et les résultats obtenus et dont les principales missions sont de formaliser la vision et les ambitions et de définir la stratégie et le plan d'action

Constitué de 15 membres permanents représentant les différents départements ministériels, le CIGOV se réunit trimestriellement sous la présidence du ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies

Le ministre a également cité la structure de pilotage e-gouvernement (SPGOV) en charge du pilotage de la mise en œuvre des projets au sein d'un ministère ou d'un établissement public dont la principale mission consiste à assurer le suivi du plan défini. Le SPGOV est composé de 40 membres

La troisième structure est la direction de pilotage e-gouvernement (DPGOV) qui a pour mission de piloter la mise en œuvre de l'ensemble des projets inscrits au programme e-gouvernement.

M. Chami a rappelé que 12 feuilles de route ont été présentées à ce jour concernant notamment le visa sécurisé, la dématérialisation des PV des officiers verbalisateurs, la dématérialisation de la commande publique, la plateforme transactionnelle de réservation touristique, la mise en place d'une plate-forme d'opérateur de certification électronique, le système d'information de l'éducation, la mise en oeuvre du système informatique portuaire EDI et du guichet unique et la modernisation de l'état civil

Source : web ©MAP-Tous droits réservés Dernière modification 20/08/2010 12:04